

DÉPARTEMENT DE L'EURE - ARRONDISSEMENT DE BERNAY

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil dix-sept, le vingt-trois mars à 18 heures, les représentants de l'Intercom de Bernay Terres de Normandie se sont réunis à la salle des fêtes de La Barre en Ouche sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, conformément aux articles L.5211-1, L.5211-6 et L.2122-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales applicables en la matière.

Date de convocation : le mercredi 15 mars 2017.

Nombre de délégués en exercice : **128**

Nombre de présents : **97**

Nombre de Pouvoirs : 15

Nombre de Votants : **112**

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires :

Titulaires :

Mme DROUIN Colette, Mme MABIRE Dominique, M. FEDERICI Michel, Mme HESSE Francine, M. LE ROUX Jean-Pierre, M. MATHIERE Philippe, Mme LECONTE Anne-Marie, M. BIBET Pierre, Mme BLOTIERRE Julie, M. BONAMY Jean-Hugues, M. DIDTSCH Pascal, M. FROIDMONT Pascal, Mme TURPIN Annie, M. WIRTON Philippe, Mme LECLERC Marie-Françoise, M. DESHAYES Edmond, M. GIFFARD Franck, Mme JOIN-LAMBERT Marie-Christine, M. BEURIOT Valéry, Mme BINET Brigitte, M. CHOLEZ Manuel, Mme LEROUVILLOIS Janine, M. MORENO José, M. BONNEVILLE Roger, M. SCRIBOT Frédéric, Mme ROCFORT Françoise, M. CHAUVIN Pierre, M. LAIGNEL Pascal, Mme CARISSAN Béatrice, M. PRIVÉ Bruno, M. LECOQ Didier, M. DAVID Jean-Luc, M. CROMBEZ Guillaume, M. DANIEL Jean-Claude, M. CIVEL Dominique, M. VOISIN Jean-Baptiste, M. DUTHILLEUL Jean, M. SAMPSON Jean, M. LESEUR Michel, M. THIBAUT-BELET Patrick, Mme CANU Françoise, M. JEHANNE Eric, M. ADELIN Jean-Michel, M. CAPPELLE Hubert, M. DORGERE François, Mme DRAPPIER Michèle, M. GROULT Daniel, M. KIFFER Daniel, M. MADELON Jean-Louis, M. MONTIER Jean-Noël, M. PETIT Danièle, M. PREVOST Jean-Jacques, M. VAMPA Marc, M. MALCAVA Didier, M. GROULT Jean-Louis, M. ANTHIERENS André, M. GOBRON François, M. LEBOURGEOIS Alain, M. WEBER Claude, M. FORCHER Bernard, Mme DECLERCQ Florence, M. BELLIES Albert, Mme POTTIER Lydie, M. VILA Jean-Louis, M. DESCAMPS Alain, M. ANNEST Patrick, M. JUIN Jean-Bernard, M. ROUSSELIN Jean-Claude, M. PREVOST Lionel, Mme VATINEL Martine, M. BOUGET Daniel, Mme NADAUD Nadia, M. CHALONY Gilbert, M. HEUTTE Yvon, Mme RODRIGUE Colette, M. SZALKOWSKI Denis, M. LE BAILLIF Jacques, M. MILBERGUE Joël, M. PIQUENOT Olivier, M. HENON Jérôme, M. RUEL Yves, M. MALARGÉ Pierre, M. MEZIERE Georges, M. MALHERBE Yannick, Mme EPINETTE Jocelyne, Mme LEROUGE Valérie, M. DELAMARE Roger, M. DUVAL Yves, M. LHOMME Patrick, M. DELAMARE Frédéric,

Suppléants :

M. JOUEN Guy, M. MULET Alain, M. BONNEVILLE Jean-Noël, M. AUBRY Bernard, M. GOSSELIN François, Mme GUERNON Chantal, M. DELEU Philippe

Absents excusés avec pouvoir :

Mme GUITTON Sylvie ayant donné pouvoir à M. LE ROUX Jean-Pierre, Mme ANGOT Josiane ayant donné pouvoir à M. FROIDMONT Pascal, M. BÉTOURNÉ Dominique ayant donné pouvoir à M. MONTIER Jean-Noël, Mme CARMIGNAC Julie ayant donné pouvoir à Mme TURPIN Annie, M. SANDIN Christopher ayant donné pouvoir à M. BONAMY Jean-Hugues, Mme VAGNER Marie-Lyne ayant donné pouvoir à M. BEURIOT Valéry, Mme VANDERHOEVEN Sandrine ayant donné pouvoir à M. BIBET Pierre, M. BEAUFILS Lionel ayant donné pouvoir à M. LECOQ Didier, M. MADELAINE Pascal ayant donné pouvoir à M. CHOLEZ Manuel, M. PORTAIS Alain ayant donné pouvoir à Mme BINET Brigitte, M. AUGER Michel ayant donné pouvoir à M. LESEUR Michel, M. BORDEAU Jean-Pierre ayant donné pouvoir à Mme DRAPPIER Michèle, Mme VAN DEN DRIESSCHE Agnès ayant donné pouvoir à M. MADELON Jean-Louis, M. BARON Marc ayant donné pouvoir à M. LEBOURGEOIS Alain, M. FILET Gérard ayant donné pouvoir à M. MALCAVA Jean-Louis,

Absents excusés :

M. DESHAYES Claude, M. FINET Pascal, M. LELOUP Gérard, M. BOULLIER Philippe, M. VANNIER Alain, M. AGASSE Francis, M. GRAVELLE Nicolas, Mme MARESCAL Josiane

Absents :

M. DAVION Olivier, Mme VARANGLE Ingrid, M. HAUTECHAUD Patrick, M. MECHOUD Alain, M. BOISSIERE Bernard, M. GIBOURDEL Jean-Pierre, M. PERDRIEL Daniel, M. CAVELIER Sébastien,

Conseil Communautaire du 23 mars 2017
Délibération N° FI2017-57

Objet : Convention groupements de commandes

Monsieur le Président expose que des groupements de commande peuvent être constitués entre plusieurs opérateurs en vue d'offrir à leurs membres la possibilité de mutualiser leurs besoins et de réaliser des économies d'échelle ;

A cet effet, l'Intercom Bernay Terres de Normandie souhaite constituer un groupement de commandes avec les communes et les établissements publics locaux de son territoire souhaitant y adhérer.

Monsieur le Président énonce que le groupement constitué à dessein de simplifier les procédures d'achats publics d'une part, d'optimiser les coûts directs et indirects de gestion liés aux achats d'autre part et d'obtenir une baisse importante des fournitures standardisables et récurrentes.

A cet effet, une invitation a été adressée aux communes et aux établissements publics locaux du territoire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, en vue de manifester leur intention d'adhérer au groupement

Monsieur le Président apporte la précision selon laquelle, à tout moment de la vie du groupement, de nouveaux membres pourront intégrer le groupement par voie d'avenant à la convention constitutive du groupement ;

De plus, Monsieur le Président précise que pour des raisons de simplification de la procédure et une réduction des coûts de gestion, il est proposé de désigner l'Intercom Bernay Terres de Normandie, coordonnateur et mandataire du groupement à venir.

A cet effet, il est proposé que le coordonnateur soit chargé de signer, et notifier les marchés, chaque membre du groupement, pour ce qui le concerne, s'assurant de son exécution comptable et financière ;

Dans le même raisonnement, il est suggéré que la Commission d'Appel d'Offres soit celle du coordonnateur

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **Approuve** la constitution d'un groupement de commandes permanent conclu entre l'Intercom Bernay Terres de Normandie d'une part ainsi que les communes et établissements publics locaux y adhérant par décision expresse de leur organe délibératif d'autre part ;
- **Approuve** le fait d'instaurer la Commission d'Appel d'Offres de l'Intercom Bernay Terres de Normandie comme étant la Commission d'Appel d'Offres du groupement de Commandes ;
- **Désigne** l'Intercom Bernay Terres de Normandie, coordonnateur du groupement de commandes permanent ;
- **Approuve** les termes de la convention constitutive du groupement de commandes ;
- **Autorise** Monsieur le Président à signer la convention constitutive du groupement de commande à venir ainsi que les avenants y afférents ;

Pour extrait certifié conforme,

Le Président

~~DELIBERATION QUARANTE~~
RENDU EXECUTOIRE PAR PUBLICATION
~~OU NOTIFICATION~~ A COMPTER DU 6.04.17
"LE PRESIDENT"



Résultats du vote :

Votants	Pour	Contre	Abstentions
112	112	0	0